

An abstract painting featuring a dark, textured background. In the upper left, there is a cluster of yellow, circular, brush-stroke-like forms. A vertical yellow stroke runs down from this cluster. On the right side, a long, diagonal yellow stroke extends from the top towards the bottom. In the bottom left corner, there is a rectangular area of blue and purple with white scribbles and lines. The overall style is expressive and gestural.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

artsnb
artsnb.ca

RAPPORT ANNUEL | 2009-2010

CONSEIL DES ARTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2010

artsnb
artsnb.ca

MEMBRES DU
CONSEIL DES ARTS

Président, Benoît Duguay, Moncton
1^{er} vice-président, Tim Borlase, Pointe du Chêne
2^e vice-président, David Umholtz, Deer Island
Secrétaire-trésorière, Pauline Banville-Pérusse, Edmundston

MEMBRES

Louise Blanchard, Caraquet
Anne Simon-Crossman, Eel Ground
Kyle Cunjak, Fredericton
Greg Hemmings, Saint John
Nisk Imbeault, Moncton
Laura Ritchie, Saint John
Chet Wesley, Fredericton
Gwyneth Wilbur, Elmsville

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc A. Charette (ex-officio)

MIEUX-ÊTRE, CULTURE ET SPORT

Ellen Barry, Sous-ministre (ex-officio)

COMITÉS

Programmes et Jurys

Greg Hemmings(Président), Benoit Duguay (ex-officio), David Umholtz,
Nisk Imbeault, Louise Blanchard, Laura Ritchie

Candidatures

David Umholtz (Président), Benoit Duguay (ex-officio), Tim Borlase,
Pauline Banville-Pérusse, Andrea Scott (1^{er} membre externe), David Lonergan
(2^e membre externe)

GÉNÉRIQUE

Tous droits des œuvres d'art réservés © Roméo Savoie, 2010
Couverture : Roméo Savoie, *Éclair* (série Errance, détail), 1990, acrylique, encre de
Chine, encaustique et vernis sur toile, 137 cm x 168 cm
Traduction : Transfiction
Conception graphique : Goose Lane
Imprimé au Canada

SOMMAIRE

MANDAT	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
ACTIVITÉS 2009-2010	11
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012	15
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT	19
RÉSULTATS DES CONCOURS	23
ÉTATS FINANCIERS 2009-2010	29
MEMBRES DU CONSEIL	37

MANDAT

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ci-après (ARTSNB) est une agence autonome de financement des arts qui a pour mandat :

de favoriser et promouvoir la création artistique;

d'encourager l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

de conseiller le gouvernement en matière de politique dans le secteur des arts;

de réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB) a été créé en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* a été adoptée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991. Cette loi a été modifiée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'élargir l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de quatorze membres, lesquels comprennent des hommes et des femmes représentant les cinq régions de la province et les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi que plusieurs disciplines artistiques.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



BENOÎT DUGUAY

Conformément à la loi qui a créé le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, ce présent rapport annuel couvre la période commençant le 1^{er} avril 2009 et se terminant le 31 mars 2010.

Conformément également au règlement qui met un terme à mon mandat de trois ans à la présidence du conseil d'administration, je signe aujourd'hui mon dernier rapport annuel du président, non, faut-il le dire, sans un certain pincement au cœur.

J'amorcerai ce rapport par un cliché : « Les années se succèdent et ne se ressemblent pas ». L'année officielle qui se termine avec ce rapport était en effet, pour nous tous du conseil d'administration, exceptionnelle sous plusieurs plans.

Tout en poursuivant nos objectifs d'améliorer le processus d'accessibilité aux programmes existants, nous avons traversé le processus de succession à la direction générale. L'exercice aura été un peu plus ardu que nous l'avions imaginé, mais il aura été des plus concluants. Notre nouveau directeur, Luc A. Charette, a très vite saisi la dynamique à laquelle nous avait initiés sa prédécesseure, Pauline Bourque. Nous lui en sommes reconnaissants.

Lorsque j'ai accepté d'assumer la présidence de ARTSNB, il y a trois ans, j'étais animé par la même dynamique. Mon souhait était d'étendre les programmes du Conseil des arts et de les rendre plus accessibles à l'ensemble des artistes professionnels de la province. Avec l'expertise de l'ex-directrice générale, de son successeur et des membres du conseil d'administration, je peux affirmer sans prétention que nous avons fait une belle navigation vers ce cap. Aux ententes de partenariat conclues avec Edmundston et Saint John, nous en avons ajouté deux, soit avec Fredericton et Caraquet. Aux dernières nouvelles, ces deux ententes font leur petit bonhomme de chemin. Celles de Saint John et d'Edmundston, notamment, nous ont appris que tout changement de cap par rapport à une approche traditionnelle prend un peu de temps et même de la patience pour que les projets aboutissent comme on le souhaite de part et d'autres.

Dans ce contexte, on a quelques fois fait appel au président pour intervenir en faveur de l'un ou de l'autre. J'ai pris soin, dans chacun des trois cas qui m'ont été soumis, de référer les dossiers au processus établi avec le système de jurys de pairs. Je tiens à remercier l'ex-directrice générale et son successeur d'avoir fait preuve de respect et de patience pour écouter dans la transparence les doléances qui se sont présentées en cours de route.

Nous avons eu l'honneur de vivre notre première expérience avec le gala des nouveaux prix dits « Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts » d'une valeur de 20 000 \$ chacun. L'événement s'est déroulé à la résidence du gouverneur en présence du nouveau titulaire du poste, l'Honorable Graydon Nicolas dont l'accueil chaleureux a fait de ce gala un événement mémorable.

Ce gala, par son double prix en littérature (un anglophone et un francophone) marquait en même temps le vingtième anniversaire de fondation du Conseil des arts du NB. À ce chapitre, il faut rappeler que la fête d'anniversaire aura été

beaucoup plus discrète que ce que le comité du vingtième avait planifié dans ses délibérations. La raison l'aura emporté sur le cœur compte tenu des ressources limitées de ARTSNB. La priorité (des fonds disponibles) devait être accordée aux artistes professionnels et non à des célébrations d'anniversaire, si nobles soient les célébrations d'anniversaire.

Comme je l'avais fait durant les deux premières années de mon mandat à la présidence, je me suis efforcé d'être présent là où ARTSNB se devait d'être représenté. Avec David Umholtz, je faisais partie de la délégation de la province qui s'est rendue en Irlande (du nord et du sud) pour développer des programmes d'échanges avec ces deux états. Les projets ne se sont pas encore concrétisés, mais je crois qu'on pourra éventuellement établir un cadre stratégique qui favoriserait des échanges entre les artistes professionnels de nos communautés respectives.

Encore cette année, ARTSNB répondait présent au sein du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC). Tel que prévu, avec le directeur général, j'ai participé à la rencontre annuelle de l'OPSAC qui a eu lieu à Vancouver en novembre dernier. Permettez-moi de suggérer à mon successeur à la présidence de se rendre aux prochaines assises qui auront lieu à Terre-Neuve cette année, l'OPSAC étant une source d'informations fort pertinentes pour nous éclairer notamment sur le plan de la gouvernance et des initiatives nouvelles.

Je ne saurais terminer ce bilan annuel sans remercier du plus profond de mon cœur les collègues du conseil d'administration, de même que les membres du personnel pour leur précieuse collaboration. Ce fut un honneur et un privilège de présider une équipe fidèle au principe selon lequel les artistes professionnels doivent être les principaux bénéficiaires de notre intervention. Je souhaite à mon successeur le même plaisir de faire équipe avec des gens attentionnés et dédiés à la cause des arts professionnels dans notre province.

Je tiens également à remercier très sincèrement le ministre responsable de la culture, l'Honorable Hédard Albert et son personnel courtois. Je sais qu'ils me pardonnent mon habitude d'insister beaucoup et souvent pour qu'ils débloquent de nouveaux fonds à l'intention des artistes professionnels. C'est qu'ils ont à cœur comme moi le développement des arts et le soutien aux créateurs dans notre belle province.

Rappelons-nous : Le Conseil des arts a pour buts de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques, ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick.

Septembre 2010

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



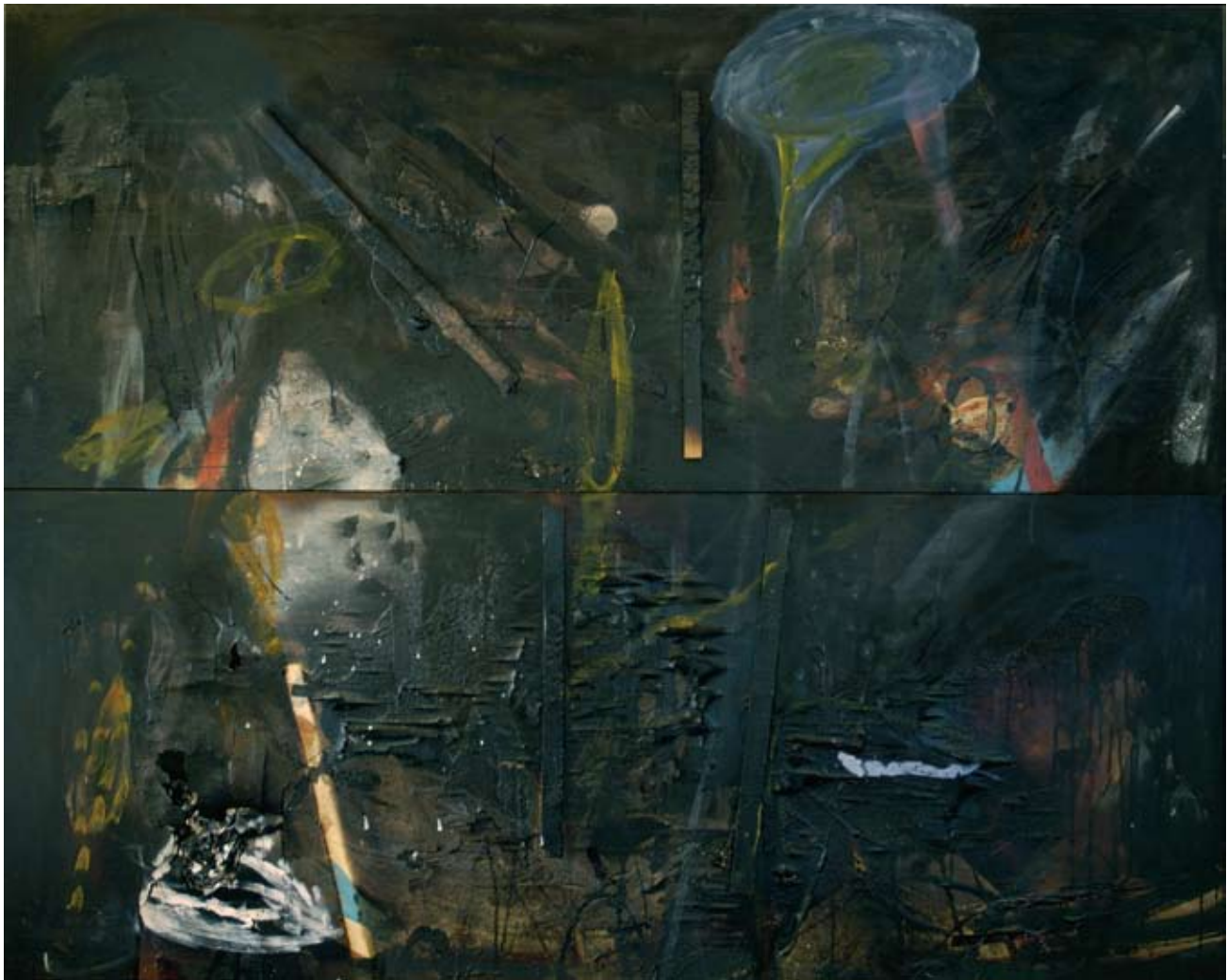
LUC A. CHARETTE

Après avoir passé trente années à œuvrer dans le domaine de la muséologie au Nouveau-Brunswick, plus spécifiquement vingt-deux années à, j'utilise le terme, « bûcher » dans le domaine de l'art contemporain à l'Université de Moncton, il me faisait extrêmement plaisir de succéder à Mme Pauline Bourque, directrice d'ARTSNB de 2003 à 2009. En fonction depuis la fin du mois de novembre dernier, je me suis retrouvé dans un milieu de travail très accueillant, appuyé d'un conseil d'administration extrêmement coopératif et d'une organisation parfaitement rodée. Soyez sans appréhension puisque j'en suis fort heureux. Je suis prêt à relever le défi et ce, même si ma philosophie actuelle de travail s'inspire grandement d'un adage : *If It Ain't Broke, Don't Fix It!* (Si ce n'est pas cassé, ne le répare pas!).

On oublie peut-être trop souvent qu'ARTSNB est un conseil des arts autonome, ayant à la base un processus d'évaluation par les pairs comme mécanisme d'**investissement dans le domaine des arts professionnels** au Nouveau-Brunswick. Cette structure de gouvernance qui intègre un important degré d'autonomie par rapport au gouvernement, garantit la capacité du ARTSNB à porter des jugements et à fonder ses décisions en matière de placements, à long et à court terme, sur l'évaluation de la qualité artistique et ce, sans ingérence de l'État. J'estime que la communauté artistique, dont je fais partie intégrante, se doit de reconnaître et de se réjouir grandement de cette disposition. Je dirais même plus, nous devons nous réjouir de cette conjoncture, puisqu'il s'agit en fait du point de départ d'une évolution certaine.

Un chirurgien OPÈRE en effectuant une procédure, un mécanicien RÉPARE une automobile selon un manuel d'entretien, un juge ÉMET un jugement selon la loi. L'artiste, lui, INVENTE à partir du néant, ce qui n'est pas encore — ou n'existe pas. L'artiste, le vrai, n'imité pas... Voilà, fondamentalement, l'énoncée de la différence! Être artiste... S'agit-il d'une profession, d'un métier ou plus spécifiquement d'un état d'être? Des questions se posent, entre autres : Pourquoi faut-il que nos artistes qui agrémentent et enrichissent constamment nos vies, évoluent continuellement d'année en année en mode de survie? Voilà le problème de fond que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'obstine à corriger.

Dès mon entrée en fonction en novembre, j'ai eu le plaisir d'assister à deux événements majeurs pour ARTSNB. Premièrement, le gala de la remise des nouveaux Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Moment émouvant puisque deux des quatre récipiendaires, Roméo Savoie et Rino Morin Rossignol sont des amis de longue date. Deuxièmement j'ai participé, accompagné du président Benoît Dugay, à la réunion annuelle du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu à Vancouver. Cette rencontre m'a donné l'occasion de constater l'envergure de cette structure vouée au développement des arts au Canada, de même que de découvrir l'éventail des possibilités de collaborations entre les différents regroupements membres de ce réseau pancanadien.



Bois brûlé 2, 2003
acrylique, photocopies, vinyle et
feu sur bois
152 x 203 cm

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres de mon équipe quotidienne de travail. La collaboration, mais surtout la patience de ceux-ci ont fait en sorte que je me suis rapidement senti à l'aise dans l'ensemble des rouages d'ARTSNB.

Au fil des mois de la présente année, en plus de gérer les processus d'attribution de sources financières aux artistes, nous avons œuvré dans le maintien et le développement du Programme des projets régionaux. La ville de Caraquet en fait maintenant partie intégrante et les artistes de cette région sont désormais en mesure de profiter de ce programme qui était déjà en place depuis deux ans à Edmundston et à Saint John.

Nous avons également pris soin d'intégrer l'architecture comme discipline artistique. Dorénavant, les architectes novateurs sont admissibles à nos programmes de création. Le développement du volet Artiste-en-résidence poursuit son essor puisque nous continuons le travail entrepris afin d'élargir l'éventail des possibilités de résidences à l'échelle internationale.

Notre partenariat avec l'Association acadienne des artistes professionnels du NB (AAPN-B), en ce qui a trait à certains aspects de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société*, poursuit également son cours.

Mettre à jour, améliorer et optimiser notre méthode de demande de financement s'avère également une priorité. À l'aide de consultants en informatique, nous avons entrepris de développer et formater nos formulaires afin de permettre aux artistes de remplir des demandes de financements en ligne. La mise en application de ce processus devrait voir le jour à la fin de l'automne prochain.

Sur ce, je vous invite à prendre le temps de lire le présent rapport, afin de réaliser l'étendue des **investissements financiers d'ARTSNB** en 2009-2010 dans les domaines de l'inventivité pure : c'est-à-dire les sphères de la découverte, de l'imagination, de la créativité et du savoir-faire artistique au Nouveau-Brunswick.



Grand rouge, 1997
acrylique et vernis sur bois
162 cm x 198 cm

ACTIVITÉS DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2009-2010

NOMINATIONS

Durant l'année, la composition du Conseil des arts a changé. Brigitte Clavette, Richard Kidd, Andrea Scott et Christiane St-Pierre ont terminé leur mandat. Nous leur sommes sincèrement reconnaissants du travail accompli durant leurs mandats respectifs et leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouveaux projets. Nous avons accueilli Tim Borlase, Nisk Imbeault, Kyle Cunjak, Laura Ritchie, Chet Wesley et Gwyneth Wilbur au nombre de membres du conseil d'administration. Suite à ces changements, le bureau de direction est constitué de Benoît Duguay, président; Tim Borlase, premier vice-président; David Umholtz, deuxième vice-président; et Pauline Banville-Pérusse, secrétaire-trésorière.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil des arts a tenu trois réunions d'affaires ainsi que son assemblée générale annuelle pendant l'année. Les trois réunions ont eu lieu à Fredericton; une s'est tenue en juin, une s'est tenue en septembre, et une s'est tenue en janvier.

BUREAU DE DIRECTION

Le bureau de direction s'est réuni quatre fois au cours de l'année. La directrice générale et le président ont participé à une rencontre nationale du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui a eu lieu à Moncton au mois de novembre. La directrice générale a siégé au comité directeur des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) et elle a assisté à d'autres rencontres. Son mandat prenait fin à l'assemblée annuelle qui a eu lieu à Moncton.

Le président et la directrice générale ont fait une présentation au nouveau ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport, l'Honorable Hédard Albert, à la sous-ministre, Ellen Berry ainsi qu'au Sous-ministre adjoint, et ce, au bureau du conseil d'administration d'ARTSNB. La directrice générale a continué de participer au travail de suivi des deux comités permanents des États généraux sur les arts et la culture en Acadie. De plus, elle a rencontré les comités de Saint John et d'Edmundston en vue de lancer le projet pilote des projets régionaux. Le nouveau directeur général, Luc A. Charette, a également donné suite au lancement du projet régional de Caraquet.

FINANCES

La fin de l'exercice financier du conseil d'administration connaît un déficit de 29 349 \$. Cette année, un salaire supplémentaire a été accordé au nouveau directeur général d'ARTSNB pendant la période de transition et de chevauchement des directeurs. De plus, le financement de l'exercice financier du 2009-2010 d'ARTSNB et du projet régional d'Edmundston n'a pas été reçu en entier. Ainsi, ARTSNB a contribué leurs portions au montant total de 25 000 \$; somme que nous attendons obtenir d'Edmundston pendant l'exercice financier 2010-2011. Les Fonds d'ARTSNB réservés aux projets régionaux de l'exercice financier 2009-2010 n'ont pas été utilisés et cette réserve de fonds, un total de 145 000 \$, sera accordée au

jury de l'exercice financier 2010-2011. Une somme totale de 125 000 \$ a été différée au nouveau budget pour les projets régionaux prévus en 2010-2011.

PROGRAMMES

Les fonds pour les programmes d'ARTSNB sont accordés par l'entremise de jurys d'artistes professionnels. Pendant l'année, 90 jurés au total ont participé à 16 jurys dans les bureaux d'ARTSNB, dans d'autres régions de la province, ainsi que par téléconférence. Nous continuerons d'organiser des jurys par discipline pour le programme de Création et pour les Prix du Lieutenant-Gouverneur, tandis que les autres programmes d'ARTSNB fonctionneront avec des jurys multidisciplinaires. Le conseil remercie tous ceux et celles qui ont participé pour leur dévouement au système d'évaluation par les pairs.

Le Comité des programmes et jurys a continué de rationaliser les programmes de financement et de surveiller le processus de jury. La répartition des fonds entre les régions de la province ainsi qu'entre les communautés urbaines et rurales est une préoccupation constante du comité. ARTSNB a travaillé très étroitement avec deux régions en particulier, soit Edmundston et Saint John, pour développer le projet de financement pilote qui a été lancé en septembre 2007. D'autres projets d'arts communautaires se sont ajoutés à notre programmation : celui de Fredericton (programme d'un an) et celui de Caraquet (programme de trois ans). ARTSNB a signé des ententes avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts du Manitoba (MAC) pour développer des résidences de création. Ce programme finance les artistes du Nouveau-Brunswick qui effectuent des résidences de création au Québec et au Manitoba et les artistes du Québec et du Manitoba qui effectuent des résidences au Nouveau-Brunswick. Chaque organisme financera les artistes de sa province. En 2009-2010, trois subventions ont été remises aux artistes pour des résidences au Québec.

CERCLE DES AÎNÉS

Le 12 novembre 2006, une rencontre du Cercle des aînés a eu lieu au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. L'idée de créer un Cercle d'aînés a été proposée au ARTSNB suite à une constatation et une préoccupation de bien représenter et refléter les peuples autochtones dans les programmes et les systèmes d'ARTSNB. On a suggéré d'embaucher deux agents autochtones à temps partiel à ARTSNB pour promouvoir les programmes d'ARTSNB auprès des artistes autochtones des deux communautés linguistiques. Le conseil d'administration a adopté l'idée et un projet pilote de deux ans a été mis en oeuvre entre 2008-2009 et 2009-2010. Les deux consultantes autochtones ont fait un travail remarquable dans leurs communautés respectives. Nous avons reçu plus de demandes de subventions provenant d'artistes autochtones qui ont obtenu des subventions par l'entremise de nos programmes de jurys de pairs. Ce projet pilote est en phase d'évaluation, mais il sera néanmoins partiellement en vigueur au cours du prochain exercice financier.

COMMISSION DE LA JEUNESSE

Pendant la réunion du mois de février 2009, le conseil d'administration d'ARTSNB a créé une commission de la jeunesse dont le mandat principal est d'informer le conseil des besoins et préoccupations des nouveaux artistes professionnels ainsi que des nouvelles tendances dans le domaine des arts.

ENTENTES DU PROGRAMME DE RÉSIDENCES – QUÉBEC, MANITOBA

En partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Manitoba, ARTSNB a signé des ententes en vue d'offrir des résidences d'artistes dans ces provinces. Le partenariat avec le Québec a été renouvelé après les deux années du projet pilote qui a connu un grand succès. Cette année, deux artistes du Québec sont venus au Nouveau-Brunswick et trois artistes du Nouveau-

Brunswick ont obtenu du financement pour des résidences au Québec. La nouvelle entente avec le Manitoba est en vigueur, toutefois, aucune demande n'a été reçue pour l'exercice financier actuel.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick continue d'explorer la possibilité d'ententes et de partenariats avec l'Irlande du nord, la France, le Maine et les autres provinces canadiennes.

PROJET RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier 2007-2008, ARTSNB a mis en œuvre son projet pilote régional à Edmundston et à Saint John. Le coût total de ce projet pour les deux régions s'élève à 148 537 \$. En plus d'ARTSNB, les partenaires de ce projet comprennent La direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, Entreprise Saint John, Entreprise Madawaska, la Ville de Saint John, la Ville d'Edmundston, ainsi que les artistes professionnels de chaque région qui doivent contribuer 25% de la somme totale du projet.

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, des subventions totalisant 62 500 \$ ont été accordées à six artistes de Saint John et 45 331 \$ à trois artistes d'Edmundston. Ces deux projets entament leur dernière année de l'entente actuelle.

De plus, deux projets artistiques communautaires, un projet d'un an avec Fredericton et une entente de trois ans avec Caraquet ont tous été signés en vue d'accorder des subventions semblables à celles qui sont déjà en vigueur à Edmundston et à Saint John.

ARTSNB a créé un partenariat avec la ville de Fredericton pour le Projet d'art communautaire de Fredericton, une initiative qui a été rendu possible grâce aux projets de Capitales culturelles du Canada 2009. L'entente de financement a permis à ARTSNB, au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et à la Ville de Fredericton, en collaboration avec le financement de Capitales culturelles du Canada administré par le ministère du Patrimoine canadien, de contribuer 70 000 \$ au Projet d'art communautaire de Fredericton. En fin de compte, 62 000 \$ en subventions ont été accordés à six artistes de Fredericton.

Le 18 mars 2010, ARTSNB et la Ville de Caraquet ont signé une entente de trois ans en vertu du Projet d'art communautaire pour un programme de subvention régionale des arts intitulé le Projet d'art communautaire de Caraquet. Cette entente, d'une valeur totale de 40 000 \$ annuellement a été possible grâce à la collaboration d'ARTSNB, du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, de la Ville de Caraquet et du Centre culturel de Caraquet. Le premier concours pour ce nouveau projet aura lieu durant l'exercice financier 2010-2011.

La réaction des artistes et de la communauté à ce projet pilote a été fantastique.

Les projets ont été sélectionnés par un jury de pairs désigné par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Les critères de sélection du jury sont fondés sur le mérite artistique du projet, la place qu'occupe le projet dans la démarche artistique de l'artiste, ainsi que l'aptitude de l'artiste à bien réaliser son projet. Une fois que le jury spécialisé eut préparé ses recommandations, ces dernières ont été présentées au comité régional pour son approbation.

Au fil du temps, ARTSNB continue de développer et de raffiner ces projets en se basant sur les recommandations des jurys, des artistes, des bailleurs de fonds, et du Comité des programmes et des jurys d'ARTSNB.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick désire remercier tous les partenaires qui ont démontré un grand enthousiasme envers ce projet et il espère continuer d'obtenir leur soutien.

AUTRE RECHERCHE

ARTSNB s'est également associé au Conseil des arts du Canada, à la Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et à Patrimoine canadien, investissant un montant de 20 000 \$ pour la réalisation d'un projet spécial de recherche portant sur l'intérêt du public pour les arts dans la province du Nouveau-Brunswick. Un tel projet de recherche n'a jamais été réalisé auparavant au Nouveau-Brunswick. Le Conseil des arts du Canada a investi 160 000 \$ dans ce projet dont les résultats finaux ont été publiés en novembre 2008. ARTSNB a investi dans ce projet en souhaitant que les résultats obtenus lui permettent de mieux déterminer les types de programmes à offrir aux artistes professionnels. Durant l'exercice financier 2008-2009, le Conseil des arts du Canada a entrepris d'autres phases de ce projet, l'une en novembre 2008 et l'autre en mars 2009.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS

Durant l'exercice financier 2008, on a reporté au mois de novembre 2009 les cérémonies et le gala des prix d'excellence. Le conseil d'administration d'ARTSNB a approuvé la recommandation du Comité des programmes et jurys visant à réorienter le Programme des prix d'excellence qui se nomme dorénavant, les Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Chacun des prix est de 20 000 \$. Ces prix visent à honorer les artistes professionnels qui ont atteint un haut degré d'excellence dans leur discipline artistique professionnelle. Une conférence de presse a eu lieu au début mars 2009 pour annoncer ces changements. Au cours de l'exercice financier 2009-2010, quatre prix ont été remis : à Raymond Fraser (arts littéraires en anglais), Rino Morin-Rossignol (arts littéraires en français), Marcel-Romain Thériault (théâtre) et Roméo Savoie (arts visuels). Cette première année de la remise du prix a connu un grand succès et ARTSNB désire remercier l'Honorable Graydon Nicholas et son personnel pour leur précieuse collaboration à la réalisation de cet événement mémorable.

COMMUNICATIONS

Le plan stratégique d'ARTSNB vise les communications comme secteur clé à développer. Outre la diffusion régulière de communiqués et les mises à jour du site Web, le conseil a organisé des séances d'information publique et des conférences de presse pour annoncer les activités et événements reliés à son conseil d'administration. De plus, après chaque concours, ARTSNB a posté une lettre aux députés de l'Assemblée législative, les informant des subventions accordées aux artistes et organismes artistiques dans leur circonscription. ARTSNB a créé un Comité de communications dirigé par Benoît Duguay, président du conseil et journaliste à la retraite. ARTSNB a également publié un rapport annuel qui est distribué partout au Canada, aux députés de l'Assemblée législative et aux clients individuels.

ACTIVITÉS

Les membres du personnel d'ARTSNB ont bien travaillé en 2009-2010. Ils ont déployé des efforts supplémentaires pour rédiger le document portant sur le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts en plus du rapport annuel. Les membres du personnel ont été très énergiques dans les activités quotidiennes du conseil et ils ont fait preuve d'un appui considérable à la direction générale et au conseil d'administration. Leurs efforts et leur dévouement sont grandement appréciés.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

VISION

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB) envisage une province effervescente sur le plan culturel dont le respect pour les arts et les artistes favorise une culture artistique diversifiée pour toute sa population. Par son leadership dynamique et responsable, il vise à faire de l'excellence artistique, de l'appréciation des arts et de la liberté d'expression des éléments essentiels de la vie des Néo-Brunswickois.

VALEURS

ARTSNB s'inspire des valeurs suivantes :

Équité

Traiter les requérants des diverses disciplines artistiques de manière uniforme et selon des critères établis;

Transparence

Fournir aux intervenants de l'information précise et détaillée sur ses programmes de financement et ses opérations;

Diversité

Valoriser et respecter les différences culturelles, et traiter tous les groupes en tenant compte des différences culturelles;

Leadership

Maintenir une approche visionnaire et pragmatique dans un partenariat avec divers intervenants, y compris les trois ordres de gouvernement et la communauté artistique;

Efficacité

Offrir des programmes et des services de grande qualité et selon des normes uniformes;

Démocratie

Voir à ce que ses processus décisionnels reposent sur une représentation équitable, un consensus et le principe d'évaluation par les pairs;

Innovation

Adopter des approches esthétiques nouvelles et novatrices ainsi que les progrès stylistiques, techniques ou conceptuels dans les disciplines artistiques établies.



Arbre bleu, 1988
 encre de Chine et pastel sur papier
 92 cm x 193 cm

MISSION

ARTSNB est un organisme de la Couronne provinciale indépendant qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création d'œuvres d'art, de favoriser l'appréciation et la compréhension des arts, de conseiller le gouvernement sur la politique concernant les arts, de réunir la communauté artistique et d'être son porte parole, et de gérer des programmes de financement pour les artistes professionnels.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS

Par ses politiques et ses programmes, ARTSNB veut favoriser l'excellence artistique au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il doit trouver un juste équilibre entre la demande accrue de financement et de services, et les augmentations de ses propres fonds. S'inspirant de l'analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces) et de sa vision, le Conseil a établi les priorités suivantes :

OBJECTIF A

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à rehausser le profil des arts et à transmettre la valeur des arts, d'une manière intrinsèque et instrumentale, pour développer une province dont les citoyens sont créatifs, avant-gardistes, conscients d'eux mêmes, ouverts à la diversité et fiers de leur identité néo-brunswickoise.

STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- A-1 Consacrer plus de temps du personnel aux communications.
- A-2 Consacrer plus de temps et d'efforts aux communications.
- A-3 Évaluer le Programme des prix d'excellence comme une occasion de rehausser le profil.

- A-4 Encourager des activités et des projets artistiques interculturels.
- A-5 Encourager les artistes à jouer un rôle actif dans la vie publique.
- A-6 Élaborer et promouvoir la politique sur les arts dans les écoles.
- A-7 Encourager les municipalités à adopter des politiques culturelles.
- A-8 Favoriser le développement d'une organisation anglophone à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPN-B).

OBJECTIF B

L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à offrir à sa clientèle artistique des programmes de soutien pertinents, efficaces et stratégiques.

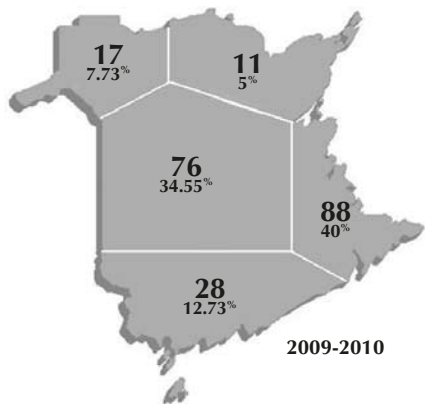
STRATÉGIES EN VUE
D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- B-1 Recommander la mise en œuvre d'une étude afin de déterminer le système le plus efficace, adaptable et ouvert pour le financement public des arts au Nouveau-Brunswick (étude des fonctions et relations optimales actuelles entre ARTSNB, le Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, et la Fondation des Arts du Nouveau-Brunswick).
- B-2 Rencontrer les intervenants des secteurs disciplinaires individuellement pour assurer un suivi aux discussions de la table ronde, en mettant l'accent sur les besoins en matière de soutien.
- B-3 Maintenir et améliorer les liens et l'échange d'information avec les organismes de financement des arts nationaux et internationaux afin de se tenir au courant des grandes tendances relatives aux programmes.
- B-4 Examiner les grands marchés de l'art (internationaux) afin de déterminer ceux qui répondent le mieux aux besoins des artistes du Nouveau-Brunswick.
- B-5 Produire un répertoire des possibilités de résidences pour les artistes au Nouveau-Brunswick.
- B-6 Mettre en œuvre des programmes visant à donner accès aux artistes professionnels des communautés rurales.
- B-7 Appliquer des mesures qui améliorent la qualité des demandes de subvention et leur compétitivité.
- B-8 Établir des indicateurs de rendement pour évaluer la qualité des programmes.
- B-9 Voir à ce que les besoins des artistes en début de carrière soient abordés d'une manière équitable.
- B-10 Voir à ce que les procédures relatives à la gestion et aux finances permettent d'offrir le meilleur service possible.

OBJECTIF C	L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à promouvoir librement, avec la meilleure information possible, les arts et les artistes dans la province.
STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF	<p>C-1 Continuer de tirer le maximum des recherches disponibles.</p> <p>C-2 Consacrer plus de temps et d'efforts à la promotion.</p>
OBJECTIF D	L'efficacité d'ARTSNB repose sur son aptitude à obtenir plus de fonds et à avoir une plus grande sécurité financière pour les arts et les artistes au Nouveau-Brunswick.
STRATÉGIES EN VUE D'ATTEINDRE CET OBJECTIF	<p>D-1 Étudier la Loi sur le statut de l'artiste et formuler des recommandations.</p> <p>D-2 Chercher à accroître le financement public attribué sur une base provinciale.</p> <p>D-3 Étudier la possibilité de créer des partenariats de financement (public et privé).</p> <p>D-4 Étudier la faisabilité d'une campagne de financement pour des projets et des programmes particuliers.</p> <p>D-5 Élaborer, en collaboration avec la communauté artistique et le milieu des affaires, des normes sur la sollicitation de fonds auprès des entreprises.</p> <p>D-6 Étudier les possibilités de soutien « en nature » des artistes par les municipalités (locaux, loyer, taxes...).</p>

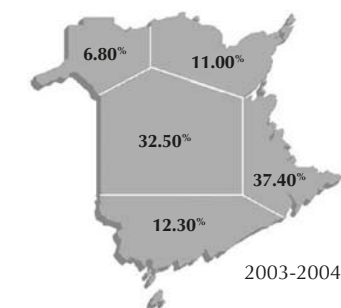
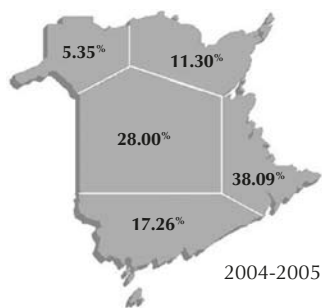
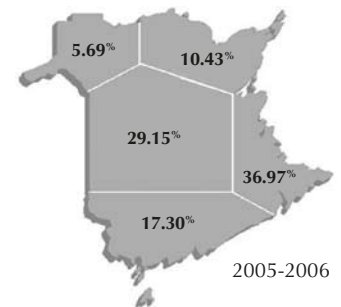
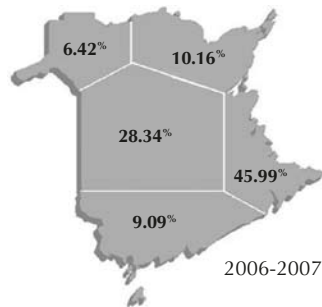
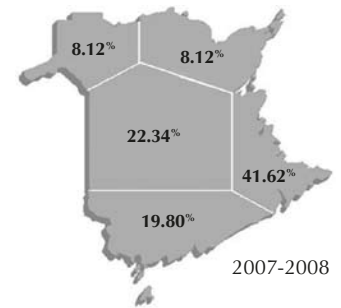
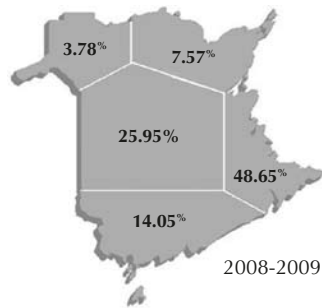
RAPPORT DES INDICATEURS DE RENDEMENT

2009-2010 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION

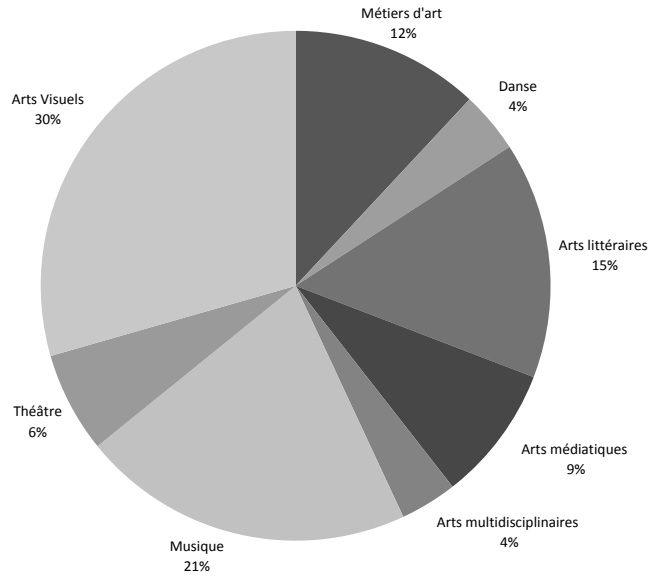


SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES

ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2009-2010	472	220	\$ 923,675
2008-2009	363	185	\$ 648,080
2007-2008	393	197	\$ 831,377
2006-2007	418	181	\$ 702,528
2005-2006	428	190	\$ 706,350
2004-2005	397	168	\$ 708,971
2003-2004	409	162	\$ 842,344
2002-2003	451	162	\$1,007,664
2001-2002	398	146	\$ 912,757

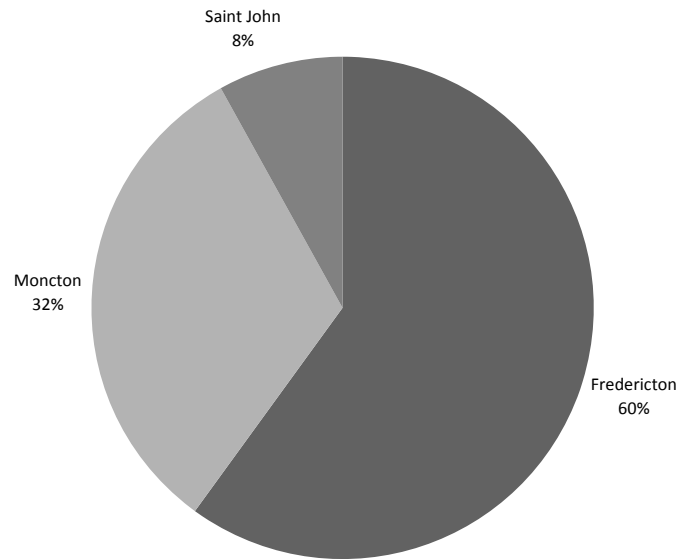


SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE
2009-2010

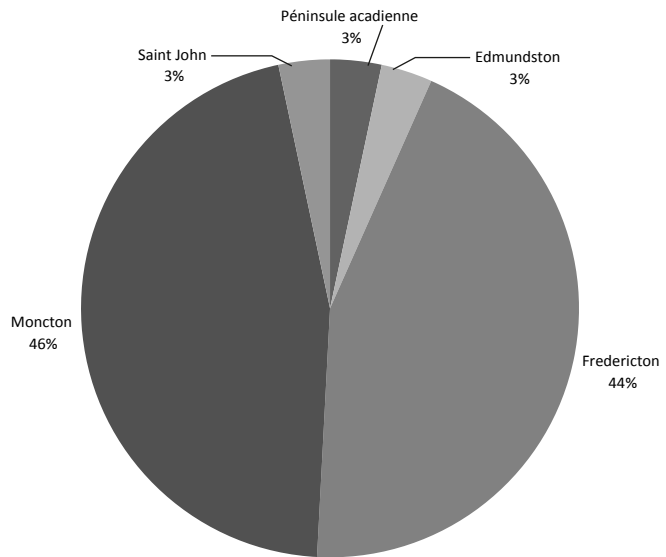


BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS
SUBVENTIONS PAR RÉGION

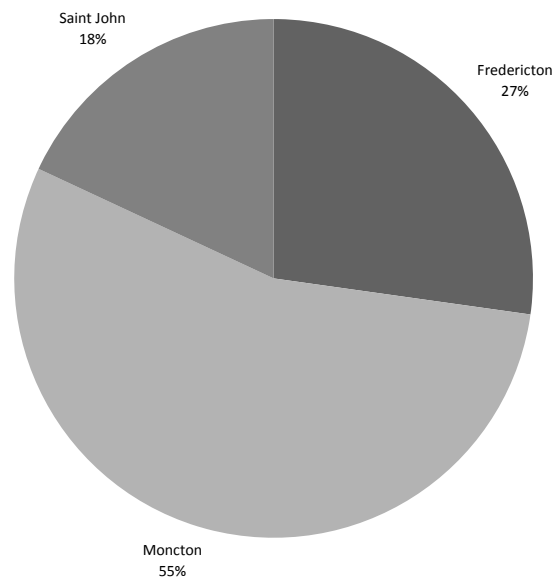
2009-2010



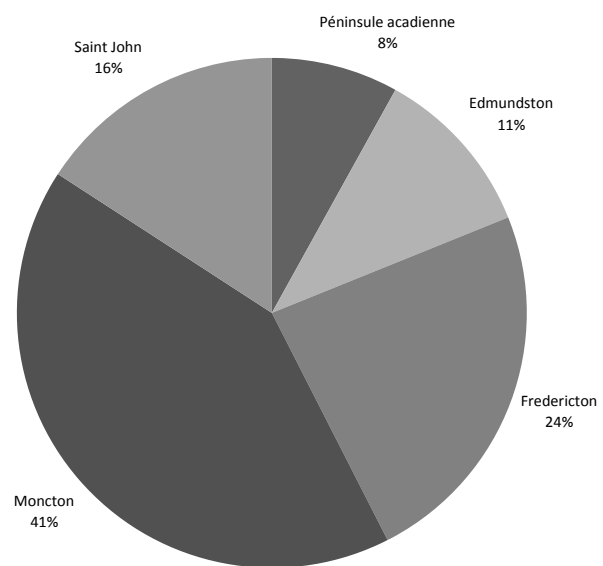
CRÉATION-DOCUMENTATION
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2009-2010



ARTISTE EN RÉSIDENCE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2009-2010



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
SUBVENTIONS PAR RÉGION
2009-2010





Mémoire de ville, 1991
acrylique et objet sur bois
168 cm x 122 cm

RÉSULTATS DES CONCOURS 2009-2010

Les programmes du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont financés en partie par les recettes des loteries du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury composé d'artistes approuvés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Une liste des subventions et des récipiendaires pour 2009-2010 ainsi que des membres des jurys est présentée ci-dessous.

CONCOURS DU 1^{ER} AVRIL 2009 (266 575 \$)

CRÉATION ET DOCUMENTATION Membres des jurys par discipline : Arts autochtones : Rhonda Alain, Woodstock First Nation Rocky Paul-Wiseman, Fredericton Musique classique : Sonja Adams, Saint John Richard Gibson, Moncton Lucille Ouellette, Montréal, QC Métiers d'art : Rhonda Alain, Woodstock First Nation Jacques Arseneault, Moncton Judy Blake, Lincoln Danse : Chantal Cadieux, Moncton Lydia Wagerer, Québec, QC Arts littéraires en anglais, Traduction littéraire, Théâtre : Susanne Alexander, Fredericton Weldon Matthews, Wicklow Rocky Paul-Wiseman, Fredericton Arts littéraires en français, Conte, Théâtre, Arts multidisciplinaires : Marcia Babineau, Moncton France Daigle, Dieppe Melvin Gallant, Grand-Barachois Arts médiatiques : Tam-Ca Vo-Van, Ottawa, Ont. Patrick Polchies, Kingsclear Linda Rae Dornan, Sackville Musique non classique : Richard Gibson, Moncton Andrew Miller, Fredericton Raymond Sewell, Pabineau First Nation Arts visuels : Francis Coutellier, Shediac Bridge Suzanne Hill, Rothesay Stephen May, Fredericton	Subventions à la création – Catégorie A Métiers d'art Anna Torma, Baie Verte 15 000 \$ Théâtre Louise Lemieux, Moncton 15 000 \$ Jenny Munday, Sackville 15 000 \$ Arts visuels Katharine Hooper, Hampton 15 000 \$ TOTAL : 60 000 \$	Subventions à la création – Catégorie C Métiers d'art David Perley, Tobique 3 500 \$ Gloria Savoie, Miramichi 3 500 \$ Arts littéraires Lison Beaulieu, Edmundston 3 500 \$ Musique non classique Ryan Butler, Fredericton 3 500 \$ Théâtre Marie-Thérèse François, Moncton 3 500 \$ Ryan Griffith, Fredericton 3 150 \$ Stephen Taylor, Fredericton 3 500 \$ Arts visuels Kyle Cunjak, Fredericton 3 500 \$ Shelley Dougherty, Bonny River 3 500 \$ TOTAL : 31 150 \$
	Subvention à la création – Catégorie B Musique classique Chenoa Anderson, Sackville 5 425 \$ Martin Kutnowski, Fredericton 7 000 \$ Métiers d'art Denise Richard, Fredericton 7 000 \$ Danse Lesandra Dodson, Fredericton 7 000 \$ Arts littéraires Rose Després, Moncton 7 000 \$ Melynda Jarratt, Fredericton 7 000 \$ Diane Carmel Léger, Memramcook 3 000 \$ Sharon McCartney, Fredericton 7 000 \$ Camilien Roy, Tetagouche sud 7 000 \$ Ron Tremblay, Fredericton 6 000 \$ Arts médiatiques Jean-Pierre Morin, Moncton 7 000 \$ Ryan Suter, Sackville 7 000 \$ Arts multidisciplinaires Kim Brooks, Fredericton 7 000 \$ Musique non classique Dariush Zarbafian, Moncton 7 000 \$ Arts visuels Jennifer Bélanger, Moncton 7 000 \$ Mario Doucette, Moncton 7 000 \$ Alexandrya Eaton, Fredericton 7 000 \$ Patrick Howlett, Fredericton 7 000 \$ TOTAL : 119 425 \$	Subventions à la documentation Arts visuels New Brunswick Visual Arts Education Association, Fredericton 7 000 \$ André Lapointe, Dieppe 7 000 \$ TOTAL : 14 000 \$

**CONCOURS DU
1^{ER} AVRIL 2009 (42 000 \$)**

**RÉSIDENTICE DE CRÉATION
NOUVEAU-BRUNSWICK / QUÉBEC
Membres du jury**

Métiers d'art :
Brigitte Clavette, Fredericton

Littérature et Arts médiatiques :
Paul Bossé, Moncton

Arts médiatiques :
Amanda Christie, Sackville

**Résidence de création
Nouveau-Brunswick / Québec**

Arts médiatiques
Linda Rae Dornan, Sackville 3 000 \$

Arts visuels
Tamara Henderson, Sackville 9 000 \$
Mathieu Léger, Moncton 10 000 \$

TOTAL : 22 000 \$

**PROJET RÉGIONAL
DU GRAND SAINT JOHN
Membres du jury**

Musique non classique :
Joel LeBlanc, Fredericton

Arts visuels :
Carol Collicutt, Fredericton
Janice Wright-Cheney, Fredericton

Projet régional du Grand Saint John

Arts littéraires
Lisa Hrabluk, Rothesay 5 000 \$

Arts visuels
Carol Taylor, Rothesay 15 000 \$

TOTAL : 20 000 \$

**CONCOURS DU
15 JUIN 2009 (80 000 \$)**

**PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
POUR L'EXCELLENCE DANS LES ARTS
Membres des jurys par discipline**

Arts littéraires en anglais :
Gregory M. Cook, Saint John
Travis M. Lane, Fredericton
Anne Simpson, Antigonish, N.-É.

Arts littéraires en français :
France Daigle, Dieppe
Martine L. Jacquot, Waterville, N.-É.
Jean Morency, Dieppe

Théâtre :
Catherine Banks, Sambro, N.-É.
Amélie Gosselin, Moncton
David Lonergan, Moncton
Ivan Vanhecke, Grande-Digue
Ilkay Silk, Fredericton

Arts visuels :
Toby Graser, Rothesay
Ghislaine McLaughlin, Beersville
Christian Michaud, Saint-Jacques
Kevin Rice, Charlottetown, PE
Roger H. Vautour, Shediac

**Prix du Lieutenant-gouverneur
pour l'excellence dans les arts**

Arts littéraires en anglais
Raymond Fraser, Fredericton 20 000 \$

Arts littéraires en français
Rino Morin Rossignol, Montréal 20 000 \$

Théâtre
Marcel-Romain Thériault,
Montréal 20 000 \$

Arts visuels
Roméo Savoie, Grand-Barachois 20 000 \$

TOTAL : 80 000 \$

**CONCOURS DU
1^{ER} OCTOBRE 2009 (177 910 \$)**

**CRÉATION ET DOCUMENTATION
Membres des jurys par discipline**

Musique classique :
David Adams, Saint John
Greg Biss, Eastport, Maine, É.-U.
Yvonne Kershaw, Hanwell

Métiers d'art :
Edward Ned A. Bear, Fredericton
George Fry, Bloomfield, Kings County
Anna Torma, Baie Verte

Arts littéraires en anglais, Théâtre :
Raymond Fraser, Fredericton
Kathy Diane Leveille, Quispamsis
Jenny Munday, Sackville

Arts littéraires en français, Théâtre :
Daniel Castonguay, Bouctouche
Denise Paquette, Moncton
Albert Roy, Saint-Basile

Arts médiatiques :
Jean-Denis Boudreau, Moncton
Phil Comeau, Montréal, QC
Paul Henderson, Sackville

Arts multidisciplinaires :
Daniel Castonguay, Bouctouche
George Fry, Bloomfield, Kings County
Paul Henderson, Sackville

Musique non classique :
Jesse Mea, Moncton
Kevin Herring, Fredericton
Gary Tucker, Sackville

Arts visuels :
Edward Ned A. Bear, Fredericton
Yvon Gallant, Moncton
Peter Gross, Fredericton

Subventions à la création – Catégorie A

Arts littéraires
Wayne T. Curtis, Fredericton 15 000 \$
Claude LeBouthillier, Dieppe 15 000 \$

Arts visuels
Thaddeus Holownia, Jolicure 15 000 \$

TOTAL : 45 000 \$

CONCOURS DU 15 JANVIER 2010 (62 000 \$)

Subvention à la création – Catégorie B

Musique classique	
Karin Aurell, Sackville	3 210 \$
Wesley Ferreira, Sackville	7 000 \$
Métiers d'art	
Cody Brooks, Fredericton	7 000 \$
Lee Horus Clark, Florenceville	7 000 \$
Arts médiatiques	
Mathieu Léger, Moncton	7 000 \$
Tara Wells, Sackville	7 000 \$
Arts multidisciplinaires	
Nelson Milley, New Maryland	6 000 \$
Musique non classique	
George Belliveau, Grand-Barachois	7 000 \$
Daniel Goguen, Cocagne	3 200 \$
Joel LeBlanc, Fredericton	7 000 \$
Théâtre	
Anika Lirette, Moncton	7 000 \$
Arts visuels	
Michèle Bouchard, Saint-Simon	7 000 \$
Carol Collicut, Fredericton	7 000 \$
Erik Edson, Sackville	7 000 \$
Margaret Pelletier, New Mills	7 000 \$
Lise Robichaud, Moncton	5 000 \$

TOTAL : 101 410 \$

Subventions à la création – Catégorie C

Musique classique	
Matthew Bouchard, Weldon	3 500 \$
Métiers d'art	
Erin Hamilton, Fredericton	3 500 \$
Winton Saulis, Oromocto	3 500 \$
Arts littéraires	
Carla Gunn, Fredericton	3 500 \$
Tony Robinson-Smith, Fredericton	3 500 \$
Musique non classique	
Dennis Goodwin, Fredericton	3 500 \$
Arts visuels	
Evan Rensch, Sackville	3 500 \$
Dominik Robichaud, Moncton	3 500 \$
Stephanie Weirathmueller, Fredericton	3 500 \$

TOTAL : 31 500 \$

PROJET D'ARTS COMMUNAUTAIRES DE FREDERICTON Membres du jury

Arts médiatiques :
Semra Yüksel, Fredericton

Théâtre :
Stephen Tobias, Saint John

Arts visuels :
Peter Powning, Markhamville

Projet d'arts communautaires de Fredericton

Métiers d'art	
Paula Keppie, Fredericton	5 000 \$
Arts médiatiques	
Jillian Acreman, Fredericton	5 000 \$
Jonathan Collicott, Fredericton	14 500 \$
Arts multidisciplinaires	
Joel LeBlanc, Fredericton	15 000 \$
Pamela Nelson, Fredericton	7 500 \$
Arts visuels	
Greg Charlton, Fredericton	15 000 \$

TOTAL : 62 000 \$

PROJET RÉGIONAL DU GRAND SAINT JOHN Membres du jury

Arts communautaires :
Michael Wennberg, Saint John

Arts médiatiques :
Semra Yüksel, Fredericton

Théâtre :
Stephen Tobias, Saint John

Arts visuels :
Peter Buckland, Saint John
Peter Powning, Markhamville

Projet régional du Grand Saint John

Métiers d'art	
Darren Emenau, Central Greenwich	13 500 \$
Arts médiatiques	
Gretchen Kelbaugh, Quispamsis	9 000 \$
Arts multidisciplinaires	
David Adams, Saint John	15 000 \$
Musique non classique	
Jason Ogden, Saint John	5 000 \$

TOTAL : 42 500 \$

CONCOURS DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2009 (87 838 \$)

PROJET RÉGIONAL DU GRAND EDMUNDSTON Membres du jury

Arts littéraires :
Rose Després, Moncton

Arts médiatiques et Arts visuels :
Daniel Dugas, Moncton

Musique :
Roger Lord, Moncton

Projet régional du Grand Edmundston

Arts médiatiques	
Hélène A. Daigle, Saint-Joseph-de-Madawaska	15 000 \$
Arts visuels	
Guylaine Dufour, Saint-Jacques	17 960 \$
Vicky Lentz, Saint-Jacques	12 378 \$

TOTAL : 45 338 \$

CONCOURS DU 1^{ER} FÉVRIER 2010 (130 375 \$)

BOURSES D'ÉTUDES EN ARTS, ARTISTE EN RÉSIDENCE
Membres du jury
Musique classique et non classique, Arts multidisciplinaires : Martin Waltz, Colpitts Settlement
Métiers d'art : Carol Taylor, Rothesay
Danse : Lee Saunders, Intervale
Arts littéraires en anglais, Théâtre : Laurence Hutchman, Edmundston
Arts littéraires en français, Théâtre : Jacques P. Ouellet, Tracadie-Sheila
Arts visuels, Arts médiatiques : Jennifer Pazienna, Keswick

Bourses d'études en arts

Musique classique	
Andrew Appleby, Fredericton	2 500 \$
Pierre-André Doucet, Moncton	2 500 \$
James Forgarty, Moncton	2 500 \$
Juliane Gallant, Riverview	1 000 \$
Alain Gaudet, Campbellton	2 500 \$
Aaron Good, Hanwell	2 500 \$
Anthony Savidge, Fredericton	2 500 \$
Greg Webber, Fredericton	2 500 \$

Métiers d'art	
Kristen Bishop, Fredericton	2 500 \$
Daniel Gallagher, French Village, Kings County	2 500 \$
Celine Gorham, Fredericton	2 500 \$
Rachel Anne MacGillivray, Fredericton	2 500 \$
Alexandra Keely MacLean New Maryland	2 500 \$
Leigh Merritt, Tay Creek	2 500 \$
Deborah Payne, Saint John	2 500 \$

Danse	
Jane Alison McKinney, Rothesay	2 500 \$
Alyson Miller, Colpitt's Settlement	1 000 \$

Arts littéraires	
Isabelle Claude Lévesque-Martin, Saint-Ignace	2 500 \$

Arts médiatiques	
Matthew Brown, Fredericton	2 500 \$
Gabrielle Houle, Dieppe	2 500 \$

Arts visuels	
Nicholas Frenette, Moncton	2 500 \$
Karen Furlotte, Fredericton	2 500 \$
Sarah Lillian Hamilton, Fredericton	2 500 \$
Broderick LeBlanc, Fredericton	2 500 \$
Shannon Randall, Fredericton	2 500 \$

TOTAL : 59 500 \$

Artiste en résidence

Musique classique	
Université de Moncton, Moncton	10 000 \$
University of New Brunswick, Fredericton	9 100 \$
University of New Brunswick, Saint John	10 000 \$

Danse	
Les Productions DansEncorps Inc, Moncton	4 200 \$

Arts littéraires	
New Brunswick Museum, Saint John	5 000 \$
Université de Moncton, Moncton	5 000 \$
University of New Brunswick, Faculty of Arts, Fredericton	10 000 \$

Arts médiatiques	
Mathieu Léger, Moncton	5 000 \$

Musique non classique	
Galerie Sans Nom Coopérative Ltée, Moncton	2 575 \$

Théâtre	
Notable Acts Theatre Company, Fredericton	5 000 \$
Société du Monument Lefebvre inc., Memramcook	5 000 \$

TOTAL : 70 875 \$

CONCOURS 2009-2010 (118 977 \$)

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Membres des jurys

Avril 2009

Arts médiatiques :
Jennifer Bélanger, Moncton

Juin 2009

Arts médiatiques :
Amanda Christie, Sackville

août 2009

Arts autochtones :
Carlos Gomes, Fredericton

Octobre 2009

Arts visuels :
Greg Charlton, Fredericton

Décembre 2009

Arts visuels :
Angèle Cormier, Moncton

Février 2010

Arts multidisciplinaires :
Nancy Schofield, Grand-Barachois

Avril 2010

Métiers d'art :
Jake Powning, Markhamville

Développement de carrière

Volet artiste en résidence

Danse	
Julie Duguay, Bathurst	4 000 \$
Arts médiatiques	
Paul Bossé, Moncton	3 000 \$
Daniel Dugas, Moncton	3 000 \$
Valerie LeBlanc, Moncton	3 000 \$
Mathieu Léger, Moncton	4 000 \$

Arts multidisciplinaires	
William Altman, Sackville	3 685 \$

Théâtre	
Mélanie Sonnie Lavoie, Moncton	1 850 \$

Arts visuels	
Jared Betts, Moncton	4 000 \$

TOTAL : 26 535 \$

Volet arts sur invitation**Musique classique**

Sonja Adams, Saint John	500 \$
David Adams, Saint John	500 \$
Christopher Buckley, Saint John	500 \$
Ludmila Knezkova-Hussey, Rothsay	1 000 \$
Étienne Levesque, Charlo	1 500 \$
Roger Lord, Moncton	2 000 \$
Jessica McCormack, Saint John	2 000 \$
Helen Pridmore, Sackville	1 000 \$

Métiers d'art

Les Hookeuses du Bor'de'lo, Shediac	500 \$
Judy Blake, Lincoln	1 000 \$
Brigitte Clavette, Fredericton	2 000 \$
Elma Johnston-McKay, Grand Bay-Westfield	2 000 \$
Anna Torma, Baie Verte	2 000 \$

Danse

Georgia Rondos, Clifton Royal	1 000 \$
-------------------------------	----------

Arts littéraires

Gerard Beirne, Fredericton	2 000 \$
Joe Blade, Fredericton	2 000 \$
Édith Bourget, Saint-Jacques	1 850 \$
Gracia Couturier, Moncton	1 000 \$
Jesse Ferguson, Fredericton	935.46 \$
Laurence Hutchman, Edmundston	2 000 \$
Mark Jarman, Fredericton	2 000 \$
Ross Leckie, Fredericton	2 000 \$
Joanne Light, Rothsay	1 000 \$
Nela Rio, Fredericton	712.30 \$

Arts médiatiques

Amanda Dawn Christie, Sackville	700 \$
---------------------------------	--------

Arts multidisciplinaires

William Altman, Sackville	2 000 \$
Deanna Musgrave, Fredericton	611.50 \$

Musique non classique

Stéphane Basque, Moncton	200 \$
Marie-Philippe Bergeron, Petit-Rocher	487.37 \$
Théo Brideau, Gauvreau	200 \$
Éric Haché, Scoudouc	200 \$
Steven Haché, Grand-Digue	200 \$
Denis Surette, Moncton	200 \$

Conte

Florian Levesque, Balmoral	1 000 \$
----------------------------	----------

Théâtre

Marie-Thérèse François, Moncton	1 000 \$
Gerald Arthur Moore, Moncton	1 000 \$

Arts visuels

Marie Hélène Allain, Sainte-Marie-de-Kent	1 000 \$
Carolyn Bartibougue, Fredericton	250.38 \$
Edward Ned A. Bear, Fredericton	250.38 \$
Jaret Belliveau, Moncton	970 \$
Jean-Denis Boudreau, Moncton	757.50 \$
Georgette Bourgeois, Moncton	500 \$
Tanya Busse, Moncton	598.90 \$
Peter Clement, Rexton	171.60 \$
Carol Collicutt, Fredericton	1 000 \$
Anne Crossman, Eel Ground First Nation	127.92 \$
Patricia Dunnett, Red Bank	143.52 \$
Alexandra Flood, Saint John	2 000 \$
Colleen Gauvin, Eel River	124.50 \$
Phyllis Grant, Pabineau First Nation	1 000 \$
Anna Knockwood, Fort Folly First Nation	237.90 \$
Stephanie Labillois, Eel River	124.80 \$
Margaret Labillois, Charlo	124.80 \$
John Labillois, Eel River	124.80 \$
Mathieu Léger, Moncton	722.44 \$
Derek LeTourneau, Dalhousie	124.80 \$
Jody Martin, Fredericton	250.38 \$
Shawn McBain, Eel River	124.80 \$
John McBain, Eel River	124.80 \$
Jesse McKee, Saint John	1 875 \$
Jamie Patlas, Pabineau First Nation	127.92 \$
Robert Pictou, Pabineau First Nation	124.80 \$
Dennis Reid, Dorchester	405.34 \$
Audrey Sanipass, Indian Island	168.48 \$
Gary Sanipass, Dieppe	215.28 \$
Roderick Simon, Miramichi	124.02 \$
Dan Steeves, Sackville	1 000 \$
Istvan Zsako, Baie Verte	2 000 \$

TOTAL : 57 691.69 \$**Volet développement professionnel
Études à plein temps****Musique classique**

Gregory Harrison, Fredericton	2 500 \$
-------------------------------	----------

Danse

Chantal Baudoin, Dieppe	2 500 \$
-------------------------	----------

Arts littéraires

Rose Després, Moncton	2 500 \$
Katie Gorrie, St. Stephen	5 000 \$

Arts médiatiques

Deanna Musgrave, Fredericton	2 500 \$
------------------------------	----------

Arts visuels

Whitefeather Hunter, Fredericton	2 500 \$
Karen Stentafor, Sackville	2 500 \$

Études à temps partiel et à court terme**Musique classique**

Sonja Adams, Saint John	250 \$
David Adams, Saint John	250 \$
Maureen Batt, Nasonworth	1 000 \$
Christopher Buckley, Saint John	250 \$
Ian Crutchley, Sackville	1 000 \$

Métiers d'art

Cody Brooks, Fredericton	1 000 \$
G. Wayne Brooks, Fredericton	1 000 \$
Maja Padrov, Gagetown	1 000 \$
Kim Vose Jones, Fredericton	1 000 \$

Danse

Martine Cadieux, Shediac Cape	1 000 \$
Julie Duguay, Bathurst	1 000 \$

Arts littéraires

Joanne Light, Rothsay	1 000 \$
-----------------------	----------

Arts médiatiques

Michelle Lovegrove Thomson, Fredericton	1 000 \$
--------------------------------------------	----------

Musique non classique

Ryan Butler, Fredericton	1 000 \$
Joel LeBlanc, Fredericton	1 000 \$

Théâtre

Annie LaPlante, Dieppe	1 000 \$
Mélanie F. Léger, Shédiac	1 000 \$

TOTAL : 34 750 \$



Toronto (série Villes), 1984
acrylique sur toile
196 cm x 211 cm

ÉTATS FINANCIERS 2009-2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick :

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par le biais de tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

17 juin 2010

W. Jeff. Standing
Comptable agréé

BILAN

le 31 mars 2010	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements temporaires	452 965 \$	496 637 \$
Recevables – TVH	30 335	21 946
Frais payés d'avance	1 840	8 340
	485 140	526 923
Placements – Affectés	0	32 285
Immobilisations	<u>3 739</u>	<u>8 006</u>
	<u>488 879 \$</u>	<u>567 214 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	16 201 \$	25 873 \$
Déductions d'employés à payer	1 882	820
Revenus reportés	<u>125 000</u>	<u>118 300</u>
	143 083	144 993
Fonds détenus en fiducie	0	32 285
Subventions et bourses à payer	<u>273 440</u>	<u>288 231</u>
	<u>416 523 \$</u>	<u>465 509 \$</u>
ACTIF NET		
Actif net (Page 4)	<u>72 356</u>	<u>101 705</u>
	<u>488,879 \$</u>	<u>567,214 \$</u>
Engagements (Note 4)		

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Revenus		
Affectation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	172 300	14 700
Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport	480 325	467 325
Politique du livre	80 000 (2 x 40 000 \$)	0
Autres subventions / contributions	46 607	3 500
Subventions recouvrées	15 664	24 300
Intérêt gagné	<u>3 160</u>	<u>13 090</u>
	<u>1 498 056 \$</u>	<u>1 222 915 \$</u>
Dépenses		
Administration (Note 6)	182 528	177 969
Présidence (Note 7)	11 894	5 751
Conseil et comités (Note 8)	53 255	24 950
Gala du Prix du Lieutenant-Gouverneur	19 121	22 340
Subventions et bourses	924 300	641 115
Jury (Note 9)	36 125	32 558
Autre	1 215	5 487
Salaires et avantages	289 971	278 570
Initiatives spéciales (réunion CCA & ARTSNB)	<u>8 996</u>	<u>14 258</u>
	<u>1 527 405 \$</u>	<u>1 202 998 \$</u>
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	<u>(29 349) \$</u>	<u>19 917 \$</u>

Voir notes afférentes aux états financiers

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2010

	Capital	Affecté	Non affecté	2010	2009
Solde au début de l'exercice	8 006 \$	32 285	61 414	101 705	81 788
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	0	0	(29 349)	(29 349)	19 917
Attribution des fonds	0	(32 285)	32 285	0	0
Investissements dans les immobilisations	<u>(4 267)</u>	<u>0</u>	<u>4 267</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>3 739</u></u> \$	<u><u>0</u></u>	<u><u>68 617</u></u>	<u><u>72 356</u></u>	<u><u>101 705</u></u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(29 349) \$	19 917 \$
Amortissement	4 267	8 500
	<u>(25 082)</u>	<u>28 417</u>
Diminution (augmentation) des comptes clients	(8 389)	14 020
Diminution des charges payées d'avance	6 500	2 307
Diminution des comptes fournisseurs	(8 610)	<u>(6 619)</u>
Augmentation des sommes gardées en fiducie	<u>(32 285)</u>	<u>1 221</u>
Augmentation (diminution) des revenus différés	<u>6 700</u>	<u>118 300</u>
	<u>(61 166)</u>	<u>157 646</u>
Diminution des subventions et bourses à payer	<u>(14 791)</u>	<u>(93 833)</u>
	<u>(75 957)</u>	<u>63 813</u>
Activités d'investissement		
Augmentation des investissements	<u>32 285</u>	<u>(1 221)</u>
Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	(43 672)	62 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>496 637</u>	<u>434 045</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>452 965</u></u> \$	<u><u>496 637</u></u> \$

Voir notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

le 31 mars 2010

1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment le Conseil est devenu une agence sans lien de dépendance. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et aux organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé.

Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique	33 % amortissement linéaire par année
Logiciel	33 % amortissement linéaire par année
Matériel de bureau	20 % amortissement linéaire par année

Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants comptabilisés comme trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'argent en main, les soldes bancaires et les placements à court terme encaissables en fonds du marché monétaire canadien.

3. Immobilisations

	Prix coûtant	Amortissement accumulé	2010 Net	2009 Net
Matériel de bureau	13,735 \$	9,996	3,739	3,739
Matériel informatique	26,748	26,748	0	4,267
	<u>40,483 \$</u>	<u>36,744</u>	<u>3,739</u>	<u>8,006</u>

4. Engagements

- a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 33 100 \$ excluant la TVH.
- b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 2 899 \$ excluant la TVH.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

6. Dépenses administratives	2010	2009
Communications	12,306 \$	15,585 \$
Amortissement	4,267	8,500
Dépenses générales	77,771	80,367
Intérêts et frais bancaires	846	1,285
Honoraires professionnels	53,509	37,130
Traduction et interprétation	295	1,314
Déplacements	33,534	33,515
	<u>182,528 \$</u>	<u>177,969 \$</u>
7. Dépenses de la présidence	2010	2009
Honoraires	3,050 \$	2,040 \$
Autre	3,424	84
Déplacements	5,420	3,627
	<u>11,894 \$</u>	<u>5,751 \$</u>
8. Dépenses du Conseil et des comités	2010	2009
Honoraires	5,055 \$	2,650 \$
Autre	2,383	1,408
Traduction et interprétation	16,332	8,443
Déplacements	29,485	12,449
	<u>53,255 \$</u>	<u>24,950 \$</u>
9. Dépenses de jury	2010	2009
Honoraires	17,555 \$	13,110 \$
Autres	1,754	677
Traduction et interprétation	9,239	10,683
Déplacements	7,577	8,088
	<u>36,125 \$</u>	<u>32,558 \$</u>

10. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.



Capri (série Villes), 1983
acrylique, peinture à l'huile commerciale
et objet sur toile
208 cm x 244 cm

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK 2009-2010

BENOÎT DUGUAY
Président

Né à l'île de Lamèque, Benoît Duguay a travaillé comme journaliste pour Radio-Canada pendant près de 30 ans. Il est maintenant conseiller en communication et gestion des crises médiatiques, affilié à Bissett Matheson Com. et FOREAU Inc. Avant de se joindre à l'équipe de Radio-Canada, il a été professeur et directeur de chorale à l'Université Saint Anne à Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, professeur de musique à Hull, Québec, et agent de développement communautaire au Conseil régional d'aménagement du Nord-Est du N.-B. Il a été professeur invité en journalisme parlé à l'Université de Moncton et de 2002 à 2006, agent de développement de Jeunesses musicales du Canada au Nouveau-Brunswick. Il a siégé au conseil d'administration de nombreuses associations professionnelles, y compris l'Union internationale de la presse francophone de 1978 à 1998. Il est actuellement président du Salon du livre de Dieppe et de l'Association des boursières et boursiers France-Acadie et vice-président de l'Association France-Canada-Moncton. Il s'est vu décerner le titre prestigieux de Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la France en juin 2004. Il est également l'auteur du livre *Vers le pôle nord magnétique* — d'après le récit de Marc Fafard, publié par les Éditions Carte Blanche en février 2002. Il habite à Moncton.

TIM BORLASE
1^{er} Vice-président

Tim Borlase est le directeur de l'École des arts de la scène du Théâtre Capitol de Moncton, une école de théâtre bilingue pour les étudiants de tous les âges. Il siège en tant que président de l'enseignement des arts à la Conférence canadienne des Arts à Ottawa. Il est aussi présentement le vice-président du comité du Festival de musique du Grand Moncton et chante dans le chœur du département de musique de l'Université de Moncton ainsi que dans le Chœur Neil-Michaud. Avant de s'installer au Nouveau-Brunswick Tim Borlase a habité le Labrador pendant 30 ans où il a été le président provincial de l'Association des industries culturelles pendant plusieurs années. Il est le fondateur du Labrador Creative Arts Festival qui est présentement à sa 35^e édition et a écrit plusieurs livres traitant de la culture et de l'histoire du Labrador. Il a reçu l'Ordre de Terre-Neuve et du Labrador et il a obtenu un Doctorat honorifique de la Memorial University pour son travail dans le domaine de l'enseignement des arts.

DAVID UMHOLTZ
2^e Vice-président

David Umholtz habite à Deer Island, au Nouveau-Brunswick, et est diplômé de l'école des beaux-arts de l'Université de Pennsylvanie avec une concentration en estampe et en peinture. Il a travaillé comme sérigraphiste et graveur, photographe et journaliste, et a enseigné à l'École des arts Emily Carr et au Nova Scotia College of Art and Design. Il a donné des ateliers à de nombreuses universités dans l'ensemble du Canada. Depuis 1969, il a préparé 26 expositions solos et participé à plus de 40 expositions de groupe présentées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ses œuvres font partie de nombreuses collections privées et publiques notamment : Alcan Aluminium, Banff Centre, Air Canada, Conseil des arts du Canada, Galerie d'art Beaverbrook et Musée des arts de Portland.

PAULINE BANVILLE-PÉRUSSE

Secrétaire-Trésorière

Pauline Banville-Pérusse habite à Saint-Basile, près d'Edmundston. Depuis 2003, elle occupe le poste de directrice générale de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Basile Inc. Elle est responsable de la gestion générale de l'établissement ainsi que de la planification stratégique de l'organisme. Auparavant, elle a été directrice générale de la Fondation de charité du même établissement, La Fondation Œuvres de l'Hôtel-Dieu Inc. M^{me} Banville-Pérusse participe très activement aux activités communautaires et siège à plusieurs conseils d'administration; elle est vice présidente du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, présidente de la Société culturelle de Saint-Basile, membre du Conseil du Théâtre populaire d'Acadie et bénévole au sein d'autres organismes également. Originaire de Grand-Sault, M^{me} Banville-Pérusse possède un baccalauréat du Collège Saint-Louis-Maillet avec concentration en français et en gestion des ressources humaines.

LOUISE BLANCHARD

Louise Blanchard habite à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Elle est agente de marketing et de promotion ainsi que photographe officielle du Festival des arts visuels en Atlantique à Caraquet depuis 1996. Elle participe très activement aux activités de sa communauté. M^{me} Blanchard organise de nombreuses expositions d'art et siège à plusieurs conseils d'administration, y compris celui de la Société culturelle Centr'Art. Elle est présidente du Conseil de Ciné-lumière, membre du comité Festi vin, membre du comité de la Place du Vieux couvent et membre fondatrice du groupe « Existe ». Auparavant, M^{me} Blanchard a été très active en politique provinciale et plus tard à l'échelle municipale, d'abord à titre de présidente du Parti acadien en 1981 et ensuite à titre de première femme élue au conseil de ville à Caraquet où elle a siégé pendant deux mandats consécutifs. Elle a participé à la production d'un certain nombre de films tournés au Nouveau-Brunswick. M^{me} Blanchard détient un baccalauréat en arts visuels et en éducation de l'Université de Moncton et un diplôme de deuxième cycle en arts et en éducation cinématographique de l'Université de Paris VIII.

KYLE CUNJAK

Kyle Cunjak est un jeune artiste qui a grandi, étudié et travaillé comme photographe d'art visuel au Nouveau-Brunswick. Il habite Fredericton et ses œuvres sont représentées par la Gallery 78. Ses photographies ont été en montre à travers les provinces atlantiques. M. Cunjak a été photographe pour un grand nombre de journaux et revues nationales. De plus, il aide à gérer la compagnie de production indépendante de musique *Forward Music Group* qui a été en tournée au Canada, aux États-Unis et en Europe. La compagnie compte 15 albums de musique d'artistes divers de la côte Est qui lui a valu six nominations au East Coast Music Awards. M. Cunjak a obtenu un baccalauréat en arts visuels de Mount Allison University en 2002 et en 2005, il a obtenu un diplôme en photographie du New Brunswick College of Craft and Design.

GREG HEMMINGS

Greg Hemmings est un producteur de télévision œuvrant à Saint John, au Nouveau-Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Son entreprise primée, Hemmings House Pictures Ltd., a produit des centaines d'heures de contenu télévisé, notamment des documentaires, des docudrames, des films de concerts en direct, des messages publicitaires et des vidéoclips. M. Hemmings a été reconnu à l'échelle internationale en remportant le Commonwealth Vision Awards et le Extremey Award pour la meilleure vidéo extrême de sa catégorie. M. Hemmings aime constituer des équipes et est un motivateur créatif.

NISK IMBEAULT

Nisk Imbeault a été directrice de la Galerie Sans Nom de 2001 à 2010. Elle est maintenant directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton. Diplômée d'un baccalauréat en arts visuels de l'Université de Moncton (1996), elle a fait des études en Histoire et en Philosophie, à Moncton, puis en Études des arts, à l'Université du Québec à Montréal. Elle consacre une bonne part de ses énergies à diverses initiatives collectives, tel le comité consultatif sur l'art public de la Ville de Moncton et les conseils d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, de l'Association canadienne des groupes en arts visuels francophones, du Centre culturel Aberdeen et des Éditions Perce-Neige, contribuant au soutien de la pratique artistique dans sa communauté.

LAURA RITCHIE

Originaire de Saint John, Laura Ritchie a obtenu un baccalauréat ès arts en histoire de l'art de Mount Allison University en 2005 et un certificat de spécialiste professionnelle de la Gestion de collections de la University of Victoria en 2007. De 2005 à 2009, elle a travaillé comme registraire, assistante aux collections et assistante à la recherche à la Galerie d'art Beaverbrook. Elle est actuellement la directrice générale du Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick.

ANNE SIMON-CROSSMAN

Anne Simon-Crossman est membre de la Communauté Mi'gmaq d'Eel Ground, la Première nation Natoganeg, où elle a appris les arts et l'artisanat comme la vannerie, la technique de courte pointe et le perlage de sa grand-mère et de sa mère. M^{me} Simon-Crossman a suivi une certaine formation artistique professionnelle au Collège Thompson à Montréal et au programme d'arts visuels de la Fondation au New Brunswick College of Craft and Design à Fredericton. Ayant participé de façon assidue aux activités des Premières nations, M^{me} Simon-Crossman a pris part au programme APTN/Eastern Tides TV, au défilé du Festival de la journée autochtone et à l'exposition d'artisanat à Fredericton, au Pow Wow d'Eel Ground ainsi qu'au Pow Wow de Red Bank axé sur l'insigne et les vêtements des Premières nations. Elle a également reçu une formation communautaire en perlerie et en travail du cuir et a organisé des cours de courtepoinette. Elle a aussi enseigné des cours de courtepoinette. Elle enseigne actuellement les arts et l'artisanat autochtones à des enfants âgés de cinq à quatorze ans dans sa communauté.

CHET WESLEY

Chet Wesley a été comédien, éducateur, animateur à la télé, réalisateur, journaliste et concepteur. En jumelant ses études supérieures en affaires avec sa vaste expérience créatrice, M. Wesley a offert gratuitement aux jeunes artistes en début de carrière des conseils sur la gestion des finances et la protection de leurs produits artistiques. Il a obtenu un baccalauréat en administration commerciale de la University of Toronto (1993) et une maîtrise en administration de la University of New Brunswick (1998). M. Wesley est actuellement le directeur des communications et marketing de la Fondation de l'Innovation du N.-B., à Fredericton.

GWYNETH WILBUR

Gwyneth Wilbur a habité Fredericton, Caraquet et Montréal et elle réside actuellement dans le comté de Charlotte. À Montréal, elle a découvert son amour de la musique et la fabrication d'instruments musicaux et elle a entrepris des études de fabrication de violons à Salt Lake City, Utah, aux États-unis. Finalement, lorsqu'elle est revenue au Nouveau-Brunswick, elle a suivi un cours de fabrication d'instruments à frettes au New Brunswick College of Craft and Design. Elle a complété ses études en formation pratique en passant un an à Montréal avec un luthiste formé en Italie. En 1985, elle s'est installée au Nouveau-Brunswick, où elle a démarré une

entreprise et où elle demeure toujours, œuvrant comme luthiste et jouant avec bon nombre de musiciens néo-brunswickois.

ELLEN BARRY
Sous-ministre (ex-officio)

Avant d'être nommée sous-ministre du Tourisme et des Parcs en décembre 2007, et sous-ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport en septembre 2008, Ellen Barry était sous-ministre adjointe, Minéraux, politiques et planification, au ministère des Ressources naturelles. Diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick, elle fait carrière dans la fonction publique, ayant travaillé aux ministères des Finances et de la Santé avant d'être au service du ministère des Ressources naturelles.

Elle a également travaillé comme bénévole au Mali, en Afrique de l'Ouest, au cours des quatre dernières années. En tant que membre de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC), Ellen a eu l'occasion de participer à la mise en place dans ce pays de structures de gouvernance dans le secteur de la santé.

LUC A. CHARETTE
Directeur général (ex-officio)

Luc A. Charette est né à Edmundston. Il est diplômé de l'Université de Moncton, où il a obtenu un baccalauréat ès arts (1976) et un baccalauréat en éducation (1978). Il est aussi titulaire d'un certificat en photographie publicitaire de la School of Modern Photography, Montréal (1974) et d'un certificat de deuxième cycle en technologies de l'information de l'Université de Moncton (1998). Il a étudié les arts visuels à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Moncton (BAV, 1985). En 1990, il a suivi un stage de formation en marketing dans les industries culturelles auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique, à l'École internationale de Bordeaux, en France. Il a par la suite obtenu une maîtrise ès arts avec distinction (arts médiatiques) de l'École des arts visuels de l'Université Laval (2003).

Depuis 1995, il s'intéresse sérieusement aux rouages des arts des médias et des webémissions. Dans sa recherche multidisciplinaire, il explore les espaces réels (installations), les espaces visuels (images) et les espaces virtuels (Web) tout en s'intéressant aux liens entre le temps, la durée, les systèmes langagiers, l'identité, la représentation et l'interactivité. Son art lui a valu plusieurs subventions tant du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick que du Conseil des arts du Canada. Depuis 1980, il a monté plus de 25 expositions et performances individuelles et a participé à plus de 40 expositions de groupe. Il a reçu plusieurs distinctions, dont les suivantes : Artiste de l'année en arts visuels des prix Éloizes, en 2004; gagnant du concours pour la création du Monument commémoratif Honorable Louis J. Robichaud en 2006; et, en 2009, finaliste pour le projet de sculptures du jardin de sculptures de la Galerie d'art Beaverbrook et pour le prix Strathbutler. Il a été directeur et conservateur de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen de l'Université de Moncton de 1988 à 2009. Il a aussi été représentant des arts visuels au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (1991-1993) et président de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPN-B, 1991-1993). Depuis novembre 2009, il est directeur général du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (ARTSNB).